



Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2023

Décembre	10 - 11	Winkler Ginette	
Décembre	17 - 18		Vacances de Noël
Décembre	24 - 25		Vacances de Noël
Décembre-Janvier	31 - 1		Nouvel An
Janvier	7 - 8	Beck Roland	
Janvier	14 - 15	Turrian Jean-Philippe	
Janvier	21 - 22		Week-end à ski
Janvier	28 - 29	Guerry Jean-Michel	
Février	4 - 5	Flühmann Francis	
Février	11 - 12	Bassin Frédéric	
Février	18 - 19	Montavon Laura	Journée raquettes
Février	25 - 26	Froidevaux Jérôme	
Mars	4 - 5	Knobel Matthias	
Mars	11 - 12	Comte Florian	
Mars	18 - 19	Burkhard Joël	
Mars	25 - 26	Dubach Pierre	
Avril	1 - 2	Gindrat Sébastien	
Avril	8 - 9		Pâques
Avril	15 - 16	Tschan Christophe	
Avril	22 - 23	Bossert Alfred	
Avril	29 - 30	Knobel Swen	
Mai	6 - 7	Clément Josselin	
Mai	13 - 14	Winkler Thierry	Corvée
Mai	20 - 21	von Kaenel Dave	
Mai	27 - 28	Froidevaux Jean-Louis	
Juin	3 - 4	Hofer Claude-Alain	
Juin	10 - 11	Dubach Gauthier	
Juin	17 - 18	Winkler Ginette	
Juin	24 - 25	Romy Gabrielle	
Juillet	1 - 2	Beck Roland	
Juillet	8 - 9	Turrian Jean-Philippe	
Juillet	15 - 16	Guerry Jean-Michel	



Ski-Club L'Echelette

Liste de gardiennages 2023

Juillet	22 - 23		Vacances
Juillet	29 - 30		Vacances
Août	5 - 6		Vacances
Août	12 - 13	Flühmann Francis	
Août	19 - 20	Bassin Frédéric	
Août	26 - 27	Montavon Laura	
Septembre	2 - 3	Froidevaux Jérôme	Pique-nique au chalet
Septembre	9 - 10	Knobel Matthias	
Septembre	16 - 17	Comte Florian	
Septembre	23 - 24	Burkhard Joël	
Septembre-Octobre	30 - 1	Dubach Pierre	Corvée
Octobre	7 - 8	Gindrat Sébastien	
Octobre	14 - 15	Tschan Christophe	
Octobre	21 - 22	Bossert Alfred	
Octobre	28 - 29	Knobel Swen	
Novembre	4 - 5	Clément Josselin	
Novembre	11 - 12	Winkler Thierry	
Novembre	18 - 19	von Kaenel Dave	
Novembre	25 - 26	Froidevaux Jean-Louis	
Décembre	2 - 3	Hofer Claude-Alain	
Décembre	9 - 10	Dubach Gauthier	
Décembre	16 - 17		Vacances de Noël
Décembre	23 - 24		Vacances de Noël
Décembre	30 - 31		Nouvel An

Le membre empêché doit se faire remplacer par un collègue.

Le gardien remet sans tarder le sachet de gardiennage chez Alfred Bossert et note ce qui manque sur ce sachet (prière de vérifier d'abord la réserve en haut du placard).

Les verres vides non consignés sont redescendus par chacun.

Le chalet fournit, à l'exclusion de toute autre denrée :

Boissons: vin, bière, limonades diverses, thé (avec cannelle), café (instantané et/ou filtre)

Denrées: huile, vinaigre, sel, sucre, poivre, moutarde.

Les utilisateurs sont priés de ne pas laisser de reste dans les buffets ou dans la cave et de prendre avec eux les linges à laver.

Le gardiennage s'effectue par n'importe quel temps et en toutes saisons.